



Mission régionale d'autorité environnementale  
Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 28 février 2019  
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 28 février 2019 dans les locaux de la DRIEE à 9h30.

Présents : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et Judith Raoul-Duval (suppléante).

Excusée : Catherine Mir

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

### **1 – Approbation du PV de la réunion du 14 février 2019**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Le PV de la réunion du 14 février 2019 est approuvé.

### **2 – Retour sur les décisions prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe**

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 10 décisions de cas par cas prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 14 février, dont deux soumettent un projet de modification du PLU de Villiers-sur-Marne (94) et un projet de modification du PLU de Melun (77) à évaluation environnementale, exercice qui n'appelle pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

### **3 – Délégations données pour des dossiers de cas par cas :**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Compans (77), Machault (77), Montry (77), Ozoir-la-Ferrière (77) ;
- Zonage d'assainissement : Sigy (77)

Marie Deketelaere-Hanna pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Bussy-Saint-Martin (77), La Celle-Saint-Cloud (92).

### **4 – Désignation d'un coordonnateur pour un avis**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Désignation d'un rapporteur pour les avis suivants.

- Révision du PLU d'Esbly (77) : niveau 2, Rapporteur : Jean-Jacques Lafitte
- SCoT – Coeur d'Essonne (91) : niveau 2, Rapporteur: Jean-Paul Le Divenah
- Herblay-sur-Seine (95): niveau 2 Rapporteur : Paul Arnould.

### **5 – Adoption du rapport d'activités 2018 de la MRAe**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, le compte-rendu d'activité de la MRAe pour l'année 2018 est adopté. Il sera rendu public et mis en ligne sur le site des MRAe.

## **6. Avis portant sur la révision du PLU d'Épinay-sur-Orge (91)**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis concernant la révision du PLU d'Épinay-sur-Orge (91) est adopté.

## **7 – Gestion par la MRAe des avis sur projets**

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle chaque avis devra être rendu, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 15 mars 2019. :

- 205 – Broyeur véhicules hors d'usage à Gonesse (95) : niveau 1 – Coordinatrice : Catherine Mir.
- 206 – Requalification de la RD 910 à Chaville-Sèvres-Saint-Cloud (92) : niveau 1 – Coordinatrice : Judith Raoul-Duval
- 207 – ZAC Parc d'Affaires – quartier de Seine à Asnières-sur-Seine (92) : niveau 1 – Coordinateur : Jean-Paul Le Divenah
- 210 – Centre commercial Rosny 2 à Rosny-sous-Bois (93) niveau 2 – Coordinatrice : Marie Deketelaere-Hanna

## **8 – Avis portant sur un projet de puits pétrolier à Boutigny (77)**

Étaient présents et ont délibéré : Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de puits pétrolier à Boutigny (77) est adopté.

## **9 – Avis portant sur un projet de puits pétrolier à Vaucourtois (77)**

Étaient présents et ont délibéré : Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de puits pétrolier à Vaucourtois (77) est adopté.

## **10 – Avis portant sur le projet de requalification d'une friche d'anciennes carrières à Gagny (93)**

Étaient présents et ont délibéré : Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de requalification d'une friche d'anciennes carrières à Gagny (93) est adopté.

## **11 – Avis portant sur le projet d'aménagement de l'ancienne caserne Pion à Versailles (78)**

Étaient présents et ont délibéré : Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet d'aménagement de l'ancienne caserne Pion à Versailles (78) est adopté.

## **12 – Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 31 janvier**

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

- projet aménagement ZAC Bédier-Oudiné à Paris (13ème)

qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

## **13 – Questions diverses :**

En raison de la réunion annuelle organisée par l'Ae le 14 mars prochain, la séance de la MRAe programmée le même jour est reportée au 15 mars à 9 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h00

Fait à La Défense, le 28 février 2019



Jean-Paul Le Divenah, président de séance